

Le Métier

Interventions sur des véhicules de moins de 3,5 tonnes à motorisation thermique, électrique ou hybride.

Les techniciens et techniciennes diagnostiquent les dysfonctionnements et réalisent les vérifications et contrôles nécessaires. Ils préconisent les réparations à effectuer, dans le respect des normes constructeurs et de la réglementation. Selon l'organisation de l'atelier, ils prennent part aux interventions à réaliser sur le véhicule. La haute technologie des véhicules requiert une bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques pour mettre en œuvre les procédures de diagnostic et de contrôle des systèmes embarqués.

Ils bénéficient régulièrement de formations chez le constructeur, et informent le service après-vente de l'évolution des prescriptions d'intervention.

Débouchés et évolution

Cette formation de niveau 4 ouvre à des emplois de technicien de maintenance, technicien électricien, technicien diagnostic automobile et permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour accéder aux formations de contrôleur technique de véhicule léger.

Après une expérience professionnelle significative possibilité d'évoluer vers des fonctions de Technicien confirmé en mécanique automobile, conseiller/référent technique...

L'accès à des emplois de réceptionnaire après-vente automobile peut constituer un débouché complémentaire plus adapté à certaines situations de handicap.

Modalités d'admission et financement

- Avoir la reconnaissance de Travailleur Handicapé et la notification de la décision de la CDAPH (orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Une évaluation médicale préalable peut être sollicitée pour étudier la possibilité d'engager ce parcours. Pour anticiper les adaptations à mettre en œuvre pendant le parcours, contacter le service formation.
- Entrée en cours de formation possible pour des personnes ayant des acquis professionnels ou un CCP.
- Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

Conditions d'exercice

L'emploi s'exerce dans les garages des réseaux constructeurs, les centres de services spécialisés, les garages indépendants ou dans les services de maintenance de grandes entreprises.

Les postures vont de la station debout, face à un plan de travail ou un appareil, jusqu'à des positions fléchies voire allongées pour certaines interventions dans l'habitacle. La manipulation de produits ou déchets dangereux nécessite le port d'équipements de protection individuelle adaptés.

La tenue de l'emploi exige la détention d'une attestation à manipuler les fluides frigorigènes, en famille 2 catégorie V. Pour les interventions et les travaux à effectuer sur les véhicules embarquant une source d'énergie électrique supérieure à 60 volts ou 180 Ah, il ou elle doit être habilité conformément à la norme NF C 18-550.

Permis B en cours de validité

Possibilités d'adaptation au poste de travail

Certaines fonctions davantage centrées sur l'électromécanique, l'électronique ou encore la climatisation automobile peuvent s'avérer moins contraignantes physiquement.

Exemples d'aménagements collectifs fréquemment mis en place pour prévenir les risques professionnels :

- Ponts élévateurs, crics mobiles, rehausses... pour favoriser le travail en hauteur,
- Outils d'aide à la manutention : ventouses à poignées, table élévatrice mobile pour moteur, tabourets bas et porte outils, chariots d'outils, potences pivotantes...,
- Machines à pneus à bras d'assistance...

Aptitudes et connaissances requises

- Curiosité technique, respect des procédures, rigueur.
- Capacité d'organisation, d'analyse, méthode, précision.
- Sens du service et de la relation client.
- Capacité à utiliser les outils numériques notamment pour les recherches d'information et saisie de données.
- Capacités de raisonnement logique : déduction, logique formelle, analyse des problèmes.
- Connaissances mathématiques ; arithmétique, bases de l'algèbre, calcul de volumes, temps, distance, vitesses...
- Capacités à rendre compte par écrit, lecture et compréhension de documents techniques.
- Compétences numériques : utilisation d'internet, saisie de données.

Parcours de formation

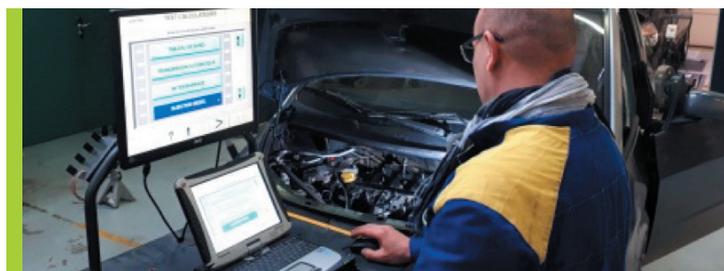
La formation de Technicien Électromécanicien Automobile (niveau 4) comporte un **tronc commun** avec la formation de Mécanicien Automobile (niveau 3). L'orientation vers le niveau 3 ou 4 est déterminée après ce module commun. Les 2 formations se déroulent simultanément, ce qui permet d'être au plus près de la situation professionnelle réelle : le technicien effectue les diagnostics, transmet les demandes d'interventions aux mécaniciens et en assure la supervision. La formation fonctionne

en **garage pédagogique**. Cela permet d'exercer en atelier quotidiennement, de développer les compétences relatives à l'accueil des clients, la saisie des demandes et des comptes rendus d'interventions.

Un module de mise à niveau préparatoire de 3 à 6 mois est préconisé. Ce module permet de remobiliser les capacités d'apprentissage, d'acquérir ou d'actualiser les connaissances requises et de confirmer le projet de formation.

Programme

Formation organisée en 4 activités pouvant être validées par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)



Activité 1 : Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles.

- Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.

Activité 2 : Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles.

- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de direction et de liaison au sol.
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des organes de transmission

Activité 3 : Effectuer le diagnostic de la motorisation thermique des véhicules automobiles et la maintenance de ses équipements périphériques.

- Diagnostiquer l'état mécanique des moteurs thermiques.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements périphériques du moteur.

Activité 4 : Effectuer le diagnostic et la maintenance des équipements électriques de traction, de confort et de sécurité des véhicules automobiles, poser des accessoires.

- Effectuer le diagnostic, la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires de post-équipement.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'ouvrants, de retenue et de protection des occupants.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile. Effectuer le diagnostic et la maintenance des réseaux de communication, des systèmes de signalisation et d'information, des équipements de visibilité et de conditionnement d'air.
- Effectuer le diagnostic et la maintenance d'un système de traction électrique de véhicule électrique ou hybride.



| | |
|-----------------------------------|--|
| Durée d'application | 3 périodes en entreprise de 3 à 4 semaines. |
| Durée de la formation | Le stage dure 14 mois (1680 heures). |
| Validation - Certification | Titre professionnel de niveau 4 , ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) délivrés par le Ministère chargé de l'emploi. |
| Autres informations | <ul style="list-style-type: none">■ Accompagnement psychopédagogique et ergonomique,■ Accompagnement médico-psycho-social,■ Accompagnement du service inclusion : recherche de stages et d'emplois, TRE. |

Vous souhaitez visiter l'établissement : Chargé d'admission au 03 20 10 43 72

Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :

Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91

Courriel : formations-clrp.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

 Possibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes de nous contacter via **ACCEO** : www.acce-o.fr

Localisation : urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible).
Hébergement et restauration : chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes, ...). **Activités culturelles, de loisirs** : organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

**3 rue du Docteur Charcot
CS 20001 - 59041 LILLE
Tél : 03 20 10 43 60**